

ASSOCIATION DES JARDINS OUVRIERS DE SAINT-OUEN
(Areva – Alstom)

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

samedi 4 novembre 2006

Salle municipale, 41 rue Saint-Denis à Saint-Ouen (93400)

PROCES VERBAL

L'assemblée générale extraordinaire de l'association s'est ouverte à 10 heures sous la Présidence de Monsieur Eddoukali Mohamed. Les anciens statuts n'imposant pas de quorum, elle a été déclarée apte à délibérer valablement.

L'ordre du jour était le suivant :

- information sur la situation des jardins au 31 octobre 2006
- mise en discussion et adoption du projet associatif
- mise en discussion et adoption des nouveaux statuts
- élection du bureau de l'association

1) Information sur la situation des jardins au 31 octobre 2006.

Monsieur Eddoukali a présenté la situation des jardins au 31 octobre 2006 et l'état des rapports entre l'association, le propriétaire actuel des terrains NEXITY et la Ville de Saint-Ouen.

2) Mise en discussion et adoption du projet associatif.

Monsieur Guy Michel, de l'Agence pour le Développement des Services de Proximité (Adsp), qui accompagne le projet au titre de son association, a présenté à la demande du Président les orientations du projet associatif et ses cinq étapes :

- la conclusion d'une convention avec le promoteur NEXITY en y associant la Ville de Saint-Ouen ;
- la remise en paysage des parcelles ;
- un travail sur la mémoire ouvrière liée à l'usine et aux jardins ;
- une dynamique de rencontres et d'échanges avec associations, habitants, établissements et entreprises de Saint-Ouen ;
- la mise en œuvre et l'organisation des activités qui auront été retenues et les conventions particulières qui permettront leur fonctionnement.

Les orientations du projet ont été adoptées à l'unanimité.

3) Adoption des nouveaux statuts de l'association.

Monsieur Amer Abdiche a présenté à la demande du Président la proposition de rédaction des nouveaux statuts de l'association, article par article.

Les nouveaux statuts sont adoptés à l'unanimité.

4) Election du bureau de l'association.

Les dispositions figurant dans les nouveaux statuts s'appliquant, il a été procédé à l'élection du bureau de l'association.

Se sont portés candidats pour les sept représentants des jardiniers :

Mme Elvire Larcher

Mr Amer Abdiche

Mr Mohamed Eddoukali

Mr Jean-Noël Gambois

Mr Jean-Pierre Monneret

Mr Didier Pruvot

Mr Omar Terbeche

Le bureau est élu à l'unanimité

Se sont portés candidats pour les deux représentants des membres de soutien :

Mr Louis-Michel Aymard

Mr José Gonzalves

Mr Abdella Hamzaoui

Mr Maurice Marigault

Aucune disposition statutaire ne s'y opposant, il a été proposé que deux suppléants soient adjoints aux deux titulaires prévus.

Sont désignés à l'unanimité :

Mr Marigault et Mr Hamzaoui titulaires,

Mr Aymard et Mr Gonzalves suppléants.

5) Dispositions diverses.

Sont adoptées à l'unanimité les dispositions suivantes :

- Le montant de la cotisation annuelle des membres actifs (jardiniers) pour l'année 2007 est fixé à 25 euros.
- Le montant de la cotisation annuelle des membres de soutien pour l'année 2007 est fixé à 10 euros au minimum, un complément étant possible selon le libre choix de chacun.
- Un règlement intérieur de l'association et des jardins sera élaboré par le bureau. Il sera proposé aux adhérents et aux jardiniers.
- Le nouveau siège social est fixé au 125 avenue Gabriel Péri à Saint-Ouen (93400).

6) Validation des scrutins.

Selon les listes d'émargement, 39 adhérents se sont exprimés dont 35 présents et 4 représentés.

Ils se répartissaient entre :

- 24 jardiniers
- 15 membres de soutien

7) Répartition des responsabilités au sein du bureau de l'association.

Après son élection, le bureau s'est réuni en l'absence de Mr Jean-Noël Gambois, excusé. Afin que chaque membre puisse contribuer au travail collectif et aucune disposition statutaire ne s'y opposant, il a été procédé à la répartition des responsabilités suivantes :

Président : Mr Mohamed Eddoukali

Vice-Président : Mr Omer Abdiche

Secrétaire : Mr Jean-Pierre Monneret

Secrétaire-Adjointe : Mme Elvire Larcher

Trésorier : Mr Omar Terbeche

Trésorier-Adjoint : Mr Didier Pruvot

Membre : Mr Jean-Noël Gambois

Ce bureau constitue la nouvelle direction de l'association et fera l'objet d'une déclaration auprès des instances préfectorales, avec la modification des statuts et le changement d'adresse du siège social.

Outre les représentants des membres de soutien, le représentant de l'Adsp qui accompagne l'association dans son projet sera invité aux réunions du bureau.

Le Procès Verbal de l'assemblée, le compte-rendu des travaux, les orientations du projet associatif et les nouveaux statuts seront disponibles prochainement en ligne sur le site Internet de l'association. Dans l'attente de sa mise à jour, les personnes souhaitant se procurer ces documents peuvent en faire la demande par courrier postal au siège de l'association.

Fait à Saint-Ouen, le 4 novembre 2006.

en quatre exemplaires originaux dont un pour l'association

EDDOUKALI Mohamed
Président

MONNERET Jean-Pierre
Secrétaire

TERBECHE Omar
Trésorier